

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal à Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 05 novembre 2015 à 20 heures.**

RAPPEL : 19 hrs 30 : Formation à l'utilisation du logiciel de Gestion de délibérations

ORDRE DU JOUR**I. SEANCE PUBLIQUE.****Finances.**

1. C.P.A.S – Modifications budgétaires ordinaires et extraordinaires n° 2/2015 – Approbation.
2. Modifications budgétaires ordinaires et extraordinaires n° 2/2015 – Approbation.
3. Centimes additionnels au précompte immobilier – Exercices 2016 et 2017 – Approbation.
4. Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques – Exercices 2016 et 2017 – Approbation.
5. Taxe sur les secondes résidences – Exercices 2016 et 2017 – Approbation.
6. Taxe sur les immeubles inoccupés – Exercices 2016 et 2017 – Approbation.
7. Taxe de séjour – Exercices 2016 et 2017 – Approbation.
8. Taxe sur la distribution à domicile de feuillets et de cartes publicitaires à caractère commercial – Exercices 2016 et 2017 – Approbation.
9. Additionnels à la taxe pylônes régionale – Exercice 2016 – Approbation.
10. Taxe sur la gestion des déchets résultant de l'activité des usagers pour l'exercice 2016 – Approbation.
11. Redevance pour le camping communal – Exercice 2016 et suivants – Approbation.
12. Redevance pour les photocopies et documents plastifiés réalisés par le personnel communal – Exercices 2016 et 2017 – Approbation.
13. Redevance sur la délivrance de documents administratifs – Exercices 2016 et 2017 – Approbation.
14. Redevance sur le traitement des demandes en matière d'aménagement du territoire et d'environnement – Exercices 2016 et 2017 – Approbation.

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal à Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 05 novembre 2015 à 20 heures.**

15. Redevance sur la délivrance de renseignements administratifs en matière d'aménagement du territoire et d'environnement – Exercices 2016 et 2017 – Approbation.
16. Entretien extraordinaire de voirie – Rue Saint-Joseph – Subside – Non-valeur et réinscription – Approbation.

Travaux.

17. Remplacement de la distribution d'eau rue de Rochefort - Approbation des conditions et du mode de passation.

Aménagement du territoire

18. Rapport Urbanistique et environnemental - RESTEIGNE - Information - Lancement enquête publique – Approbation.

Personnel

19. Personnel communal – Engagement de deux employé(e)s échelle D1 - Fixation des conditions d'engagement – Approbation.

Commissions

20. CLDR - Règlement d'ordre intérieur : modifications formelles suite aux remarques de la tutelle – Approbation.
21. Candidature membre du Conseil Consultatif des Aînés – Approbation.

Enseignement.

22. Personnel enseignant – Situation en application des normes concernant le capital périodes enseignement primaire, maternel et encadrement cours philosophiques – Année 2016 – Ratification.

Plan de Cohésion sociale

23. Plan de Cohésion sociale - Conventions de partenariat relative à l'exécution du plan de cohésion sociale – Approbation.
24. Plan de Cohésion sociale – Budget 2016 – Approbation.

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal à Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le 05 novembre 2015 à 20 heures.**

Intercommunale

25. AIVE – Secteur Valorisation et Propreté – Assemblée générale du 09 novembre 2015 – Approbation.
26. IMIO – Assemblée générale du 19 novembre 2015 – Approbation.

II. HUIS-CLOS.

27. Personnel enseignant – Désignations personnels enseignants temporaires année 2015-2016 (14) – Ratifications
28. Personnel enseignant Maître de seconde langue – Désignation à titre contractuel – Ratification.

Fait à Tellin, le 22 octobre 2015.

Par le Collège :
La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

A. LAMOTTE.

J.P. MAGNETTE

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers :

- le jeudi 29 octobre 2015.

- **de 14 à 16 hrs ;**
- **de 17 à 19 hrs.**